



RAPPORT ANNUEL

DE LA PRÉSIDENTE 2017-2018



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	p. 4
CONSEIL D'ADMINISTRATION	p. 5
COMITÉ EXÉCUTIF	p. 5
VOS REPRÉSENTANTS 2017-2018.....	p. 6
LE PERSONNEL DE LA PERMANENCE	p. 6
COMITÉ ET GROUPES DE TRAVAIL	p. 7
Rencontres des groupes de travail et comités mixtes.....	p. 7
COMITÉ MIXTE AD HOC	p. 8
Négociation du protocole	p. 8
COMITÉ MIXTES	p. 9
Avantages sociaux	p. 9
Création de postes	p. 9
Dotation.....	p. 9
Perfectionnement	p. 10
Relations professionnelles	p. 11
Rémunération	p. 12
Santé, sécurité et mieux-être	p. 12
COMITÉ PERMANENTS	p. 13
Communication	p. 13
Développement durable	p. 14
Réseautage	p. 15
PARTICIPATION DES MEMBRES AUX ACTIVITÉS.....	p. 16
Activités associatives et activités de formation.....	p. 16
Activités de réseautage	p. 16
L'ANNÉE EN IMAGES	p. 17
CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS DE CADRES ET PROFESSIONNELS DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES	p. 18

RAPPORT ANNUEL

DE LA PRÉSIDENTE 2017-2018



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Au terme de ma troisième année à titre de présidente de l'Association, c'est avec beaucoup de plaisir que je vous présente le bilan des activités et des actions de l'Association des cadres et professionnels de l'Université de Montréal (ACPUM) pour l'exercice 2017-2018.

L'ACPUM agit par l'entremise d'une quarantaine de bénévoles issus du personnel cadre et professionnel de l'Université de Montréal et d'une permanence de cinq employées. Ce groupe diversifié et aux expertises multiples est au cœur de la mise en œuvre de nos orientations stratégiques et de notre plan d'action annuel.

Voix collective des cadres et des professionnels, l'ACPUM constitue un espace privilégié pour débattre et promouvoir des solutions en vue d'améliorer les conditions de travail de ses membres.

Pour une deuxième année d'affilée, nos efforts ont été mobilisés par la question des négociations. Les activités du Comité *ad hoc* de stratégie se sont poursuivies et nous avons formé un groupe de travail dédié à la mobilisation. Nous vous avons rencontré à plusieurs reprises dans le cadre de séances d'information et de deux assemblées générales spéciales. Ces rencontres ont été pour moi l'occasion de vous connaître davantage et m'ont donné l'énergie nécessaire pour la poursuite des négociations qui ont été des moments de grandes émotions, comme certains d'entre vous ont pu le constater.

En tant qu'Association, nous avons fait preuve d'une cohésion exceptionnelle et je suis très fier d'avoir été votre porte-parole. Tout ce que nous avons réalisé ensemble l'an passé n'aurait pas été possible sans le dévouement des employées de la permanence de l'ACPUM qui travaillent sans relâche pour vous offrir un soutien et un service de qualité ainsi que pour répondre aux nombreuses demandes des administrateurs. Les cinq personnes en poste jouent un rôle de premier plan afin que l'Association puisse remplir ses mandats. Elles font preuve d'intelligence, d'une grande flexibilité, d'imagination et d'un sang-froid remarquable.

Après plus de 40 ans d'existence, l'ACPUM demeure le plus grand regroupement associatif de cadres et de professionnels du réseau universitaire québécois. Forte de ses 1 000 membres, l'Association évolue sans cesse grâce au travail et à l'engagement individuel des bénévoles. Par votre dévouement, administrateurs, officiers, membres des comités et des groupes de travail, et représentants aux comités universitaires, vous contribuez au développement de l'ACPUM et à notre force collective. Votre implication est primordiale pour entretenir le dynamisme de notre groupe.

Isabelle Daoust
Présidente

CONSEIL D'ADMINISTRATION

En période de négociation et de mobilisation, vos représentants au sein du Conseil d'administration se sont rencontrés 22 fois, soit près du double du nombre de rencontres habituelles. En plus de décider des grandes orientations de l'Association et de veiller à l'application des conditions de travail des cadres et professionnels, vos administrateurs ont également dirigé les comités et groupes de travail dont ils avaient la responsabilité. Ils ont aussi participé à trois séances de formation relativement au harcèlement psychologique, animées par notre procureur M^e Alexandre Grenier de ROY BÉLANGER avocats.

Permettez-moi de vous présenter les quatorze administrateurs qui siègent à mes côtés au Conseil et de les remercier personnellement pour leur implication : Virginie Allard-Cameus, Sylvie Dubuc (v.-p. affaires internes), Lucie Duval, Chloée Ferland-Dufresne (trésorière), Jean-Philippe Fortin (v.-p. relations professionnelles), Guy Gagnon (conseiller), Christine Léonard, Marie-Hélène Paquette, Guillaume Paré (secrétaire), Marc Pesant, Richard Ponton, Mario Roy, Helena Urfer et Ayman Wazzan. Par ailleurs, je profite de l'occasion pour remercier Jeff Brian De Souza qui a dû quitter en cours de mandat en raison de son départ de l'Université.

CONSEIL EXÉCUTIF

En plus des séances du Conseil d'administration, les six officiers se sont réunis à 23 reprises pour administrer les affaires courantes de l'Association. Au début 2018, un changement de rôle au sein de l'Exécutif a eu lieu. À cet égard, Mme Sylvie Dubuc est devenue vice-présidente aux affaires internes en remplacement de M. Guy Gagnon qui assume actuellement le poste de conseiller.

À la lecture du rapport financier annuel, vous pourrez constater que l'année 2017 s'est terminée par un déficit. Des dépenses exceptionnelles ont en effet été engagées dans le cadre de la mobilisation et de la négociation pour le renouvellement du Protocole. De coûteuses procédures d'arbitrage ont par ailleurs été nécessaires pour la défense de membres en relations professionnelles.

Rappelons que la gestion financière de l'ACPUM a permis au cours des dernières années de cumuler les économies nécessaires afin d'être en mesure de mettre en œuvre les meilleures stratégies pour l'atteinte des objectifs de l'Association. Malgré les dépenses importantes engagées cette dernière année, l'ACPUM dispose toujours de plus d'une année de cotisations en placements pour réaliser sa mission.

VOS REPRÉSENTANTS 2017-2018

Les dirigeants



Présidente
Isabelle Daoust
FAS - Direction
Secteur A
2017-2019



**Vice-président
(relations professionnelles)**
Jean-Philippe Fortin
SAE - Action humanitaire et
communautaire
Secteur B
2016-2018



**Vice-présidente
(affaires internes)**
Sylvie Dubuc
FAS - Centre de langues
Secteur A
2016-2018



Trésorière
Chloée Ferland-Dufresne
SAE - Activités culturelles
Secteur B
2017-2019



Secrétaire
Guillaume Paré
Bureau de la conduite
responsable en recherche
Secteur B
2016-2018



Conseiller
Guy Gagnon
Médecine - Direction
Secteur A
2017-2019

Les administrateurs



Virginie Allard-Cameus
SAE - CSCP
(FAS - Direction au moment de
l'élection 2016)
Secteur A
2016-2018



Lucie Duval
FAS - Institut d'études religieuses
Secteur A
2016-2018



Christine Léonard
Médecine - Neurosciences
Secteur A
2017-2019



Marie-Hélène Paquette
Bureau de développement
et de relations avec les
diplômés
Secteur B
2016-2018



Marc Pesant
Bureau de la recherche -
Développement -
Valorisation
Secteur B
2017-2019



Richard Ponton
Technologie de l'information
Secteur C
2017-2018



Mario Roy
Technologie de l'information
Secteur C
2017-2018



Helena Urfer
Les Belles Soirées
Secteur C
2017-2018



Ayman Wazzan
Direction des immeubles
Secteur B
2017-2019

LE PERSONNEL DE LA PERMANENCE



Directrice générale
Marie-Claude Levesque



Coordonnatrice
Cathy Gagnon



**Conseillère
en relations de travail**
Eve Pouliot
Présentement en
congé de maternité



Secrétaire administrative
Louise Gagnon



**Assistante
aux communications**
Geneviève Neault

COMITÉS ET GROUPES DE TRAVAIL

RENCONTRES DES GROUPES DE TRAVAIL ET COMITÉS MIXTES

Les comités et les groupes de travail réalisent les projets annuels, exécutent les mandats qui leur sont confiés et font rapport au Conseil d'administration de l'avancement et des résultats de leurs études et de leurs travaux.

Les comités permanents assurent pour leur part l'administration (trésorerie), la régie interne de l'Association ainsi que le suivi en ce qui a trait au recrutement et l'accueil des nouveaux membres. À cet effet, plus de **155 nouveaux membres** ont rejoint les rangs de l'ACPUM cette année.

1 COMITÉ MIXTE AD HOC (ACPUM ET DRH)

Négociation du protocole

8 COMITÉS MIXTES (ACPUM ET DRH)

Avantages sociaux

Création de postes

Dotation

Fonds spéciaux

Perfectionnement

Relations professionnelles

Rémunération

Santé, sécurité et mieux-être

4 COMITÉS PERMANENTS (ACPUM)

Communication

Développement durable

Régie interne
(recrutement, règlement général et élection)

Réseautage

RENCONTRES

51 rencontres des groupes de travail

12 rencontres du groupe de travail négoc.
(stratégie/mobilisation/négoc.)

16 rencontres des comités mixtes

22 rencontres du CA

23 rencontres du CE

COMITÉ MIXTE *AD HOC*

NÉGOCIATION DU PROTOCOLE

Vos représentants :

Isabelle Daoust, Guy Gagnon et M^e Alexandre Grenier

Soutien de la permanence :

Marie-Claude Levesque et Eve Pouliot

Groupe de travail de négociation :

Sylvie Dubuc, Lucie Duval, Chloée Ferland-Dufresne, Guillaume Paré et Marc Pesant

En appui aux travaux du groupe de travail de négociation :

Comité *ad hoc* de stratégie de négociation :

Sylvie Dubuc, Christine Léonard, Guillaume Paré (responsable) et Mario Roy

Groupe de travail de mobilisation :

Danielle Desmarais, Sylvie Dubuc (responsable), Claudine Jomphe, Marie-Christine Laferrière-Simard, Aubert Landry, Martin LaSalle, Nathalie Parent, Francis Perreault et Mario Roy

Au cours de la dernière année, le renouvellement du Protocole est demeuré sans contredit la priorité de vos représentants jusqu'à la signature de celui-ci.

Un petit rappel des grands moments des négociations :

- Cinq rencontres d'information auxquelles près de 350 d'entre vous ont participé;
- Trois rencontres du Comité mixte de négociation : 8 mai, 30 mai et 6 juin;
- Deux assemblées générales spéciales;
- Un grand rassemblement sur la place de la Laurentienne et
- Un carré bleu!

M^e Alexandre Grenier a été d'un apport important dans l'élaboration d'un nouveau cahier de négociations et nous a donné de judicieux conseils. Nous avons également retenu les services de la firme de relations publiques TESLA RP pour nous accompagner dans la mobilisation et la stratégie de communication

Le Protocole a été signé le 18 décembre dernier. Vos administrateurs ont récemment mis sur pied un groupe de travail dont le mandat est de documenter le processus qui a mené à la signature du Protocole, de l'élaboration du cahier des demandes à la signature finale, le tout au bénéfice de la prochaine ronde de négociations.

COMITÉS MIXTES

AVANTAGES SOCIAUX

Vos représentants :

Virginie Allard-Cameus, Lucie Duval (en remplacement de Bruno Viens en cours de mandat) et Bruno Viens

Soutien de la permanence :

Marie-Claude Levesque

Vos représentants du Comité avantages sociaux sont à l'affût de vos besoins afin de s'assurer que les différents régimes d'assurances demeurent intéressants et compétitifs pour vous. En se réunissant régulièrement et en assistant à différentes séances d'information, le comité veille à optimiser les bénéfices de vos régimes par rapport à leurs coûts. À cet effet, une réflexion spécifique s'amorce en ce qui a trait à l'assurance médicaments et l'obligation de maintenir sa participation au régime proposé par l'Université de Montréal jusqu'à l'âge de 65 ans. Nos objectifs visent à permettre aux retraités d'avoir accès à un régime d'assurance santé à un coût abordable et en fonction de leurs besoins. Ce dossier sera suivi de près au cours de l'année 2018-2019.

CRÉATION DE POSTES

Vos représentantes :

Sylvie Dubuc et Helena Urfer

Soutien de la permanence :

Marie-Claude Levesque et Louise Gagnon

Groupe de travail :

Ayman Wazzan

DOTATION

Vos représentantes :

Isabelle Daoust et Sylvie Dubuc

Helena Urfer a remplacé Sylvie Dubuc en cours de mandat

Soutien de la permanence :

Marie-Claude Levesque et Louise Gagnon

Groupe de travail :

Helena Urfer et Ayman Wazzan

Le mandat du Comité mixte sur la création de postes consiste à discuter et étudier l'opportunité de créer un nouveau poste lorsqu'un emploi temporaire, à l'exclusion des remplacements d'employés réguliers, a été requis et maintenu pendant un minimum de trois ans.

Le mandat du Comité mixte sur la dotation consiste à discuter du processus de sélection et de dotation des postes et d'identifier des solutions, le cas échéant.

Ces deux comités ont été fusionnés à la suite de la signature du nouveau Protocole. Avant la fusion, le Comité mixte sur la création de postes avait eu une rencontre en mai 2017 qui avait permis d'échanger avec les membres de la Direction des ressources humaines sur la régularisation des postes temporaires depuis plus de trois ans. Pour sa part, le Comité mixte sur la dotation s'était réuni en avril 2017. Cette rencontre avait été l'occasion d'échanger sur les demandes de mutation et de relocalisation, sur le portail carrière et sur des cas de dotation de postes.

Au début du mois de mars 2018, vos représentantes ont remarqué qu'un nombre élevé de postes faisait l'objet d'un affichage simultané à l'interne et à l'externe. Elles ont rapidement communiqué avec les autorités compétentes et ont eu une rencontre à ce sujet avec la Direction des ressources humaines. La DRH a admis qu'il y avait eu un glissement entre l'esprit du Protocole et son application. Les conseillers en acquisition de talents ont été rencontrés pour leur signifier que le recours aux affichages simultanés devait être fait de manière exceptionnelle. Un outil de suivi a été créé pour s'assurer du recours exceptionnel à l'affichage simultané.

Si la vigilance est de mise, il est important d'indiquer la grande transparence de la DRH une fois l'erreur identifiée.

PERFECTIONNEMENT

Vos représentantes :

Virginie Allard-Caméus et Helena Urfer

Soutien de la permanence :

Marie-Claude Levesque et Louise Gagnon

Groupe de travail :

Chloée Ferland-Dufresne et Daniel Giguère

Au cours de la dernière année, les représentantes de l'ACPUM au Comité mixte de perfectionnement ainsi que les bénévoles du groupe de travail ont collaboré avec la DRH afin d'offrir des formations spécifiques qui rejoignent davantage les besoins et les préoccupations des cadres et des professionnels, et ce, à travers le programme de formation Unis•Vers de la DRH. De plus, les représentantes de l'ACPUM ont effectué le suivi du budget consacré aux cadres et professionnels selon les critères prévus à l'article 11 du Protocole et ont étudié les demandes individuelles de formation dont les coûts dépassent 1000 \$.



Mme Rose-Marie Charest est accompagnée de Mme Virginie Allard-Caméus, responsable du Comité de perfectionnement et de Mme Isabelle Daoust, présidente de l'ACPUM.

Le groupe de travail a également œuvré à l'organisation de la 19^e Conférence annuelle de l'ACPUM qui a eu lieu en novembre dernier. L'événement ayant pour thème *Les ingrédients d'une bonne santé psychologique* a rassemblé 245 membres. Pour l'occasion, Mme Rose-Marie Charest a présenté avec humour une conférence inspirante où elle nous a entretenus des différents facteurs pouvant influencer la santé psychologique, tant au travail que dans la vie personnelle, tout en faisant référence à des anecdotes et exemples du quotidien. L'actualité du thème a contribué au succès de l'activité.

RELATIONS PROFESSIONNELLES

Vos représentants :

Jean-Philippe Fortin et Guy Gagnon

Soutien de la permanence :

Marie-Claude Levesque, Elizabeth Perreault et Eve Pouliot

Les responsables du Comité de relations professionnelles ont pu compter sur l'appui de l'équipe de la permanence qui a répondu quotidiennement à des questions au sujet des droits et des conditions de travail des cadres et des professionnels. En tout, c'est plus de 400 demandes qui ont été traitées en cours d'année, ce qui représente plus du double de la moyenne des années précédentes. Afin de bien répondre à toutes ces demandes, Mme Élisabeth Perreault du bureau de notre procureur est venue soutenir notre directrice générale, Mme Marie-Claude Levesque, pendant le congé de maternité de notre conseillère en relations de travail, Mme Eve Pouliot, qui est absente depuis octobre 2017.

L'équipe a continué d'accompagner les membres aux différentes auditions et autres rencontres auxquelles les membres ont été convoqués (mesures disciplinaires, retours de congé de maladie, etc.). Cette année, neuf causes ont fait l'objet de recours légaux et nous avons eu recours à la médiation en vertu de l'article 8 du Protocole à cinq reprises. Par ailleurs, l'ACPUM a négocié douze ententes hors cour à ce jour, tandis que des pourparlers sont toujours en cours dans plusieurs autres dossiers.

Tout au long de l'année, plus de 40 dossiers étaient actifs. La plupart d'entre eux s'échelonnent sur plusieurs semaines. Au cours de l'année, votre Association aura traité :

- Trois plaintes de harcèlement à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST), dont deux finalisées et une toujours en cours. Un autre dossier est en cours d'analyse et le recours pourrait être entrepris dans les semaines à venir. Dans un secteur, au lieu du dépôt d'une plainte, les membres ont été accompagnés dans une enquête sur le climat de travail.
- Quatre procédures d'appel en vertu de l'article 7 du Protocole, dont deux sont en pourparlers avec la DRH, un s'est réglé juste avant l'arbitrage et un autre est en attente des disponibilités de l'arbitre.
- Deux congédiements sans cause juste et suffisante à la CNESST.
- Cinq règlements des mécontentes selon l'article 8 du Protocole, dont un qui fut annulé et deux en cours en vertu de la nouvelle procédure négociée. L'un de ceux-ci traite de la question du deuxième jour de congé personnel.
- Accompagnement de membres pour cinq mesures administratives, quatre arbitrages médicaux, deux enquêtes, plusieurs changements de statut de poste et deux relocalisations.
- Négociation de douze ententes de départ.

En marge de ses activités de défense et d'accompagnement des membres, vos représentants du Comité de relations professionnelles s'étaient fixé comme objectif d'organiser des séances de formation destinée aux membres du Conseil d'administration afin de mieux les outiller face aux nombreux enjeux liés aux relations professionnelles. Une première formation sur le harcèlement a eu lieu et a connu beaucoup de succès.

Finalement, à la suite de la signature du Protocole et de la modification du processus de gestion des mécontentes, le rôle de vos représentants est, encore plus que jamais, d'assurer une vigie et un suivi rigoureux de l'application de ceux-ci pour garantir le respect de ces ententes. Ainsi, pour la prochaine année, il importera pour l'ACPUM de tester ces mécanismes de façon à s'assurer que ceux-ci desservent bien les intérêts des cadres et des professionnels de l'Université.

RÉMUNÉRATION

Vos représentants :

Lucie Duval et Jean-Philippe Fortin

Soutien de la permanence :

Marie-Claude Levesque et Louise Gagnon

Groupe de travail :

Richard Ponton et Ayman Wazzan

Les représentants de l'ACPUM au Comité mixte de rémunération ont suivi une formation offerte par la Direction des ressources humaines (DRH) sur le processus et le système d'évaluation des emplois des cadres et professionnels. En plus d'obtenir l'accès aux mêmes documents et informations que la DRH, cette formation leur a permis de prendre réellement part à l'exercice d'évaluation et d'effectuer une meilleure analyse des demandes de reclassification. Cela a également contribué à établir une méthode de travail conjointe de l'évaluation des dossiers irrésolus à ce jour.

Finalement, à la suite d'un appel d'offres, l'Université a informé l'ACPUM qu'elle a retenu les services de la firme Normandin-Beaudry pour analyser la structure salariale des cadres et professionnels de l'UdeM et faire des recommandations en vue de sa modernisation. La firme a déposé un échéancier des travaux et les recommandations finales devraient être remises en novembre 2018. L'Université nous a affirmé que l'ACPUM serait consultée au fil de l'année et que des rencontres à cette fin seraient déterminées en cours de route. Une rencontre avec le Conseil d'administration de l'ACPUM est déjà prévue le 25 avril prochain. Soyez assurés que nous veillerons à ce que cette révision de notre structure salariale reflète nos demandes visant une réelle amélioration du système actuel et d'en réduire les irritants.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET MIEUX-ÊTRE

Vos représentants :

Chloée Ferland-Dufresne et Mario Roy

Soutien de la permanence :

Marie-Claude Levesque

Groupe de travail :

Ayman Wazzan

Les représentants du Comité mixte en santé, sécurité et mieux-être de l'ACPUM ont transmis à leurs vis-à-vis de l'Université les préoccupations des membres en lien avec la qualité de l'entretien ménager sur le campus, le déneigement des sorties de secours et les mesures liées à l'installation des plans d'évacuation muraux en cas d'incendie.

Ils ont également mené des discussions sur la prévention en matière de santé psychologique, la gestion des invalidités et insisté sur la nécessité que la DRH soit partie prenante du comité mixte de l'ACPUM.

Ils ont rappelé à la partie patronale l'importance d'implanter la collecte de matières compostables dans le cadre du programme de gestion des matières résiduelles de l'Institution et ils ont demandé une amélioration des communications en cas de plainte auprès de la Direction des immeubles (DI) et de la Direction de la prévention et de la sécurité (DPS) de l'UdeM.

COMITÉS PERMANENTS

COMMUNICATION

Responsable :

Christine Léonard

Soutien de la permanence :

Cathy Gagnon et Geneviève Neault

Groupe de travail :

Judith Beaulieu, Aubert Landry, Martin LaSalle et Caroline Renaud

En appui à tous les comités, un des objectifs du Comité de communication est de s'assurer de la qualité de l'information transmise aux membres en préparant ou en révisant des communiqués émis par l'ACPUM. Et la dernière année n'a pas été de tout repos pour les bénévoles de ce comité : négociations du Protocole interrompues, puis reprises; tournée des membres à l'été 2017; activités de mobilisation; assemblées générales spéciales. C'est près d'une cinquantaine de communications qu'ils ont révisées en plus des présentations et des documents liés aux différentes assemblées et rencontres d'information, soit l'équivalent d'un communiqué par semaine en moyenne.

Soucieux de rejoindre les membres avec efficacité, notamment lors des négociations, le comité a collaboré à la création d'un groupe privé Facebook qui offre aux membres l'occasion d'échanger et de partager de l'information. À ce jour, plus de 300 cadres et professionnels y sont abonnés.

En collaboration avec le procureur de l'ACPUM, le comité a participé à la rédaction de deux capsules d'information relativement à vos droits en tant qu'employés. L'une a traité de l'invalidité et l'autre des mesures disciplinaires ou administratives .

Enfin, un tout nouveau site Web est présentement en construction et son dévoilement est prévu à l'automne 2018.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Responsables :

Isabelle Daoust et Marc Pesant

Soutien de la permanence :

Cathy Gagnon

Groupe de travail :

Marie-Hélène Paquette, Michel Trépanier et Éric Valiquette

Les membres du comité ont établi un plan d'action ayant pour but d'identifier les intérêts des membres de l'Association en matière de développement durable et de travailler de concert avec l'Unité du développement durable de l'Université. À cet égard, des échanges intéressants ont déjà eu lieu avec le coordonnateur de l'Unité, M. Stéphane Béranger. Le comité a pour objectif de maintenir cette collaboration afin d'harmoniser ses actions avec celles de l'Unité.

À la lumière du sondage effectué en novembre 2015 sur les habitudes de transport des membres de l'Association, il a été décidé de réaliser un nouveau sondage en 2018 pour analyser l'évolution de ces habitudes de déplacement et, ainsi, orienter certaines de nos représentations auprès de l'Université. Dans le cadre de ce sondage, prévu au printemps 2018, nous en profiterons pour évaluer les intérêts et les suggestions des membres en matière de développement durable.

De concert avec la trésorière de l'ACPUM, Mme Chloée Ferland-Dufresne, le comité a proposé au Conseil d'administration une stratégie d'investissement responsable relativement à une partie des placements de l'ACPUM.

Depuis la création du Groupe privé ACPUM sur Facebook, le comité a contribué à la publication de contenu en lien avec le développement durable.

Finalement, fidèle à ses convictions, l'ACPUM continue de renouveler son accréditation carboneutre auprès de l'organisme Planetair.

RÉSEAUTAGE

Responsable :

Virginie Allard-Cameus

Soutien de la permanence :

Cathy Gagnon

Groupe de travail :

Ariane Faucher-Gagnon, Frédéric Loisier et Kris Martin

Les activités de réseautage sont l'occasion par excellence de rencontrer vos collègues dans un autre cadre que celui du travail. Elles offrent ainsi la possibilité de partager vos expériences et d'élargir votre réseau. C'est dans cet esprit que le Comité réseautage a poursuivi le mandat qui lui a été confié d'organiser des événements qui favorisent les rencontres entre les cadres et les professionnels dans un contexte de détente. À l'exception du Cocktail annuel de l'ACPUM et du cocktail qui suit la Conférence annuelle, les coûts engendrés par les autres activités sont totalement assumés par les membres qui y participent.

En raison des différentes activités liées à la négociation du Protocole et à la mobilisation, les activités planifiées par le Comité réseautage ont été moins fréquentes au cours de la dernière année. L'événement pétanque a tout de même eu lieu en juin dernier où plus d'une trentaine de membres se sont rassemblés pour une 4^e année consécutive pour échanger autour d'un verre de pastis! À la grande déception des participants, le traditionnel rassemblement au match de football de l'équipe des Carabins prévu en octobre dernier a été annulé, en raison de circonstances hors de notre contrôle.

La nouveauté au calendrier cette année a été l'organisation d'un 5 à 7 Quiz qui s'est tenu au mois de mars dernier. Dix-huit personnes y ont participé et ont fait travailler leurs neurones en équipe tout en s'amusant.

Comité organisateur du tournoi de golf annuel :

Richard Alix, Daniel Boucher, Marc-André Bouvrette, Ariane Faucher-Gagnon et Normand Gagnon

À l'occasion du 25^e anniversaire de l'événement, le Comité organisateur du tournoi de golf a mis les bouchées doubles dans sa recherche de commanditaires afin d'offrir aux participants une édition des plus festives. L'événement s'est tenu le 9 juin dernier sur le site enchanteur des Îles de Boucherville. Grâce à nos précieux partenaires, la soirée s'est terminée par le tirage de nombreux prix de présence, dont un crédit-voyage de 1000 \$.

Comme par les années passées, le comité a offert la possibilité de participer à une séance d'initiation gratuite au golf, pour ceux qui le désiraient. Une quinzaine de membres s'en sont prévalus l'année dernière.

Le comité travaille déjà sur la prochaine édition qui aura lieu le vendredi 15 juin prochain au Golf Sainte-Rose, à Laval.

PARTICIPATION DES MEMBRES AUX ACTIVITÉS

ACTIVITÉS ASSOCIATIVES ET ACTIVITÉS DE FORMATION

ÉVÉNEMENTS	MEMBRES
Assemblée générale annuelle	130
Assemblée générale spéciale sur l'offre « globale et finale » (19 septembre)	439
Assemblée générale spéciale sur l'entente de principe (28 novembre)	396
Conférence annuelle	245
Midis d'accueil pour les nouveaux membres (5 rencontres)	32
Rassemblement sur la Place de la Laurentienne	200
Rencontre d'information sur l'offre « globale et finale » (été - 5 rencontres)	345

ACTIVITÉS DE RÉSEAUTAGE

ÉVÉNEMENTS	MEMBRES
5 à 7 Quiz	18
Cocktail annuel	110
Événement Pétanque	38
Tournoi de golf annuel	82

L'ANNÉE EN IMAGES



Rassemblement sur la Place de la Laurentienne
13 juin



Rencontre d'information sur l'offre « globale et finale »
12 juillet



Assemblée générale spéciale
19 septembre



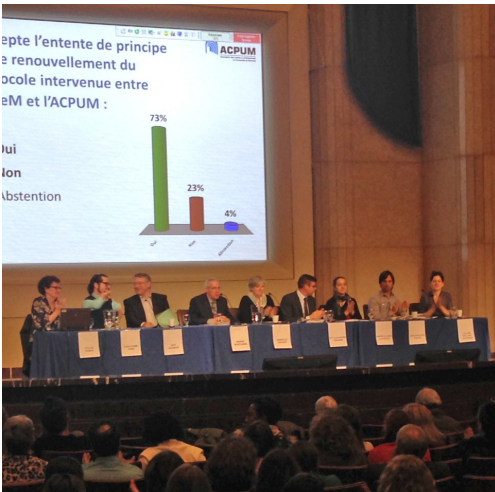
Cocktail annuel de l'Association
28 septembre



Distribution de citrouilles et du Carré bleu
31 octobre



19^e Conférence annuelle de l'ACPUM
16 novembre



Assemblée générale spéciale
28 novembre



Signature du Protocole d'entente 2017-2022
18 décembre

Crédit photo : Amélie Philibert

CONFÉRENCE DES ASSOCIATIONS DE CADRES ET PROFESSIONNELS DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES

Représentante :

Isabelle Daoust

Soutien de la permanence :

Cathy Gagnon

Associations membres :

Association des cadres de l'École nationale d'administration publique (ACENAP)
 Association des cadres et professionnels de l'École polytechnique (ACEP)
 Association des cadres et des professionnels de l'Université de Montréal (ACPUM)
 Association des cadres supérieurs et intermédiaires de l'Université Laval (ACSIUL)
 Association des cadres de la Télé-université (ACTU)
 Association of Concordia University management and administrative employees (ACUMAE)
 Association des cadres de l'Université du Québec à Montréal (ACUQAM)
 Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais (ACUQO)
 Association des cadres de l'Université du Québec à Trois-Rivières (ACUQTR)
 Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL)
 Association du personnel cadre de l'Université de Sherbrooke (APCUS)
 McGill University Non-Academic Staff Association (MUNASA)

La Conférence des associations des cadres et professionnels des universités québécoises (CACPUQ) regroupe une dizaine d'associations telles que la nôtre. À raison de quatre à cinq rencontres par année, les représentants des associations échangent des informations, notamment sur les conditions de travail de leurs membres, les objectifs et les résultats des négociations. Les sujets traités sont toujours d'intérêt commun. S'il y a lieu, la CACPUQ produit également des analyses ou des études auxquelles collaborent toutes les associations membres.

À titre de présidente de l'ACPUM, je siège d'office à la table de la CACPUQ où j'y assume la vice-présidence. Cette année, en plus des échanges habituels, les discussions ont porté entre autres sur les négociations en cours dans les différentes associations membres. Les administrateurs ont également porté une attention particulière aux orientations et à la mission de la CACPUQ. Soucieux de bonifier les échanges, les membres de l'exécutif ont invité d'autres associations à participer aux rencontres. À cet égard, l'Association des cadres de l'École nationale d'administration publique (ACENAP) s'est récemment ajoutée à la table à titre de membre.

Tous les deux ans, des associations membres de la CACPUQ organisent un colloque. La 12^e édition, initialement prévue en 2018, se tiendra plutôt au printemps 2019 pour une question de logistique. L'Association des cadres supérieurs et intermédiaires de l'Université Laval (ACSIUL) et l'Association du personnel administratif professionnel de l'Université Laval (APAPUL) en seront les hôtes.